Les professionnels qui interviennent

AUPRÈS DES O - 18 ANS



Agent de Service Hospitalier Qualifié (ASHQ)

Professionnel qui assure l'entretien des locaux et contribue aux tâches hôtelières.

Art-thérapeute

Professionnel qui s'est spécifiquement formé à l'utilisation des capacités d'expression et de création au service de l'accompagnement thérapeutique.

Assistant Médico-Administratif (AMA) ou secrétaire

Responsable de votre accueil, elle collabore avec l'équipe pour la gestion administrative des dossiers et assure le secrétariat.

Assistante sociale

Professionnelle qui vous aide dans vos démarches administratives et d'aide à l'intégration et à l'orientation pour vous ou votre enfant. Elle exerce également un rôle d'accompagnement parental et peut assurer le lien avec ses collègues dans le cadre d'un partenariat de prise en charge.

Vous pouvez demander à prendre rendez-vous avec une assistante sociale.

Cadre de santé

Issu de la filière soignante, professionnel responsable de l'organisation des soins, en collaboration avec le médecin et les différents professionnels de l'unité et de l'établissement.



Educateur spécialisé, moniteur éducateur

Professionnel qui travaille sur les aspects éducatifs du développement de l'enfant au quotidien en collaboration avec le médecin et les parents. Il propose et anime des médiations thérapeutiques adaptées à votre enfant sur prescription médicale.

Educateur sportif / sport adapté

Professionnel qui utilise principalement l'activité corporelle et sportive à visée thérapeutique. Il peut réaliser également certains bilans sur prescription.

Enseignant spécialisé

Enseignant ayant suivi une spécialisation lui permettant de soutenir et d'accompagner ponctuellement l'enfant qui rencontre des difficultés dans les apprentissages scolaires. Cet accompagnement, sur prescription médicale, n'a pas pour vocation de se substituer à la scolarité de votre enfant.

Ergothérapeute

Professionnel ayant suivi une formation spécifique pour la rééducation vers l'autonomie par le biais de jeux et de travaux manuels.



Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

Professionnel soignant qui veille au bon développement physique et psychique de votre enfant, en collaboration avec le médecin et les parents. Il propose et anime des médiations thérapeutiques adaptées sur prescription médicale.

Interne

Futur médecin qui termine son cursus de formation théorique et pratique. Il est en lien constant et travaille sous la responsabilité du médecin sénior qui encadre son stage.

Musicothérapeute

Professionnel ayant suivi un cursus de formation spécifique afin d'utiliser la musique, la voix, le chant et le rythme comme support de médiation thérapeutique.

Neuropsychologue

Professionnel qui étudie les fonctions cognitives dans leurs rapports avec les structures cérébrales. Son rôle est d'évaluer la nature et l'importance des troubles des fonctions cérébrales (mémoire, attention, langage, ...)

Orthophoniste

Professionnel ayant un diplôme spécifique dans le domaine du langage et de la communication. Son rôle est de prévenir, repérer et traiter les troubles du langage et de la parole par une rééducation adaptée.



Pédiatre

Médecin spécialiste des bébés et des enfants. Il les accompagne dans leur croissance et les soigne en lien avec les parents. Il est plus particulièrement attentif à l'aspect somatique de son développement.

Pédopsychiatre

Médecin spécialisé dans le développement psycho-affectif de l'enfant, de la naissance à l'âge adulte. Il soigne l'enfant en lien avec les parents et son entourage. Seul le médecin est habilité à prescrire les soins dispensés à votre enfant.

Psychologue

Professionnel spécialisé dans le développement psycho-affectif de la personne.

Il travaille sur indication médicale.

Psychomotricien

Professionnel qui utilise le jeu, le corps et l'espace comme rééducation et vise un développement harmonieux du corps et de l'esprit.

Sage-femme

Profession médicale accompagnant la femme enceinte jusqu'à son accouchement, puis avec son bébé dans les premiers mois de vie. Sa mission principale est de concourir à la prévention et à la protection de la santé psycho-affective de la femme, du bébé et du père.

